43e Année - N° 3216. Le No 0.25 c. — Paraît le Samedi — 23 Mai 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Pour Sisteron

Je ne suis pas bonapartiste. Mon père avait le culte de l'empereur, mon grand-père le considérait comme un demi-dieu. Mais, élève de cette école primaire de 1880, dont on va commémorer le demi-siècle, j'appartiens à cette génération, la première et peut être la seule qui forma de francs, de vrais républicains. Gloire à nos maîtres de cette époque, à ces vaillants instituteurs, mal payés, traqués, bafoués parfois et qui résistèrent à tout, en apôtres, ne considérant que leur mission d'éducateurs de citoyens.

Ah ! la belle époque ! Nous tenions la République pour une résurrection et à l'abri tout reproche ; nous la bénissions de faire une France noble et forte, affirmant la seule puissance de la démocratie par la pratique des vertus civiques. Elle émanciperait les esprits en respectant les idées et les opinions de chacun, elle instaurerait le seul régime de l'indépendance et de la liberté.

On nous enseignait plus purs que les Stoïciens de Sparte, les élus du peuple, tous des dévoués, capables de se dépenser jusqu'à la misère, jusqu'à la mort.

Hélas, il faut en rabattre ; les mercantis du Parlement, les faux républicains ont tué notre sereine et sublime République. Il n'y a plus guère que des marchands dans l'enceinte du double temple profané, le Palais Bourbon et le Luxembourg Les sincères, les fondateurs de nos espérances et qui les partageaient s'en vont, un à un, remplacés par des vendeurs de boniments et des trafiquants de combinaisons.

Ceci dit, j'en reviens à Napoléon, qu'en libre critique, j'estime un surhomme Sur lui le génie qui souffle où il veut s'arrêta ; il fut désigné par le destin pour une mission, qu'il oublia. L'ambition lui fit oublier, qu'issu de la Révolution il avait d'abord rêvé d'une République universelle, à tout le moins européenne. Il pouvait réaliser ces Etats-Unis d'Europe si difficiles à bâtir, malgré les protestations de paix et les anathèmes contre la guerre.

Quoi qu'on prétende, il faut partager l'avis de Stendhal ; « Il s'agit du plus grand homme qui ait paru dans le monde depuis César. » Et même si le lecteur s'est donné la peine d'étudier la vie de César dans Suétone, Ciceron, Plutarque, et les *Commentaires*, j'oserai dire que nous allons parcourir ensemble la vie de l'homme le plus étonnant qui ait paru depuis Alexandre...

Nous ne suivrons pas toute la carrière du Corse aux cheveux plats. Il nous suffira pour sacrifier à l'actualité, de refaire les étapes du retour de l'Ile d'Elbe et en particulier le trajet, entre tous intéressant de Sisteron à La Mure ; par Gap et le Champsaur.

On eût la très heureuse idée de rappeler cet épisode de la grande épopée et d'engager les touristes à remonter de la Côte d'Azur dans les Alpes par la route Napoléon. A chaque pas un souvenir monte, fait certain ou déjà légende, mais captivant récit d'une page d'histoire plus curieuse et plus grande peut-être que celles des campagnes jalonnées de victoires.

Il importe d'enseigner ce dernier vol de l'aigle, espérant défier l'inconnu, s'en allant à l'aventure pour se briser bientôt surle rocher de Sainte-Hélène. Deux îles marquent le début et la fin du dernier chapitre, avec entre elles le mauvais sort de Waterloo.

Les Cent Jours commencent au débarquement au Golfe Juan, le 1er Mars. Là, remet en terre de France le prisonnier ou plutôt l'exilé des Bourbons, l'*Inconstant*, au nom d'un si cruel présage, puisque l'inconstance allait caractériser la fortune de l'Empereur.

Il part avec une poignée de braves de sa vieille garde, encadré de ses fidèles généraux, dont Cambronne, Drouot, Bertrand, des fusils rouillés, peu de munitions, guère davantage d'argent : et en avant pour une nouvelle conquête.

Il se souvient que moins d'une année auparavant, il traversa la France en proscrit poursuivi par les injures, les menaces, méprisé de ceux mêmes qui la veille l'acclamaient.

Aussi prendra-t-il court par les montagnes et prépare-t-il son équipée à la manière d'une bataille. Tout est minutieusement précisé. tout est horairement détaillé, les proclamations pour chaque ville, les précautions contre toute surprise, les haltes et en chacune les noms des partisans et des adversaires : tout, sauf le rien qui peut tout compromettre.

La misérable petite armée n'avance pas sans crainte, surtout en arrivant aux défilés de la Durance Le détour par la région du Verdon n'inquiète guère non plus que la traversée de Digne. Mais voici la citadelle de Sisteron, l'étroite porte de la Durance. On sait comment sans incident fâcheux, Napoléon et ses compagnons passèrent la nuit en notre cité. Ce qu'il étonna les Sisteronnais de sa connaissance du lieu, de son passé ! comment il conquit par son habile diplomatie même ceux résolus à le narguer.

Ici, s'ouvre une parenthèse : on inaugurera, le mois prochain, la route Napoléon. Or, nous pensions qu'en respect des évènements évoqués on observerait les indications historiques. Nous nous étonnons que l'on brûle Sisteron, alors qu'il conviendrait d'y séjourner et de réserver aussi vingt-quatre heures à Gap. Simple observation, exposée trop tard sans doute, une fois le programme connu.

Il est question d'une brochure-guide, nous espérons bien qu'elle instruira très exactement, d'après nos archives et non avec des emprunts aux histoires rédigées à Paris, qui ne manquent ni de lacunes, ni d'erreurs Nous voulons bien croire aussi que les conférenciers éminents désignés connaîtront ce qui touche à nos Alpes et ne nous servirons pas d'éloquentes sottises.

Les documents sur le parcours de l'empereur de Sisteron à Grenoble abondent ; la plupart seulement étudiés par quelques érudits de chez nous. Le *Sisteron-Journal* rappelait une amusante anecdote de halte avant Sisteron Il serait au plus haut point intéressant de recueillir ces témoignages de tradition, vrais ou vraisemblables. Nous aurions grande reconnaissance à ceux qui voudraient bien nous les communiquer. Nous trouverons là matière à un travail utile pour attirer encore l'attention sur Sisteron, où séjourna l'évadé de l'île d'Elbe avec son état-major et ses grognards.

Notre actif syndicat d'initiative désire de tous ses moyens valoir à notre cité bon renom et fortune ; il saura profiter de la route Napoléon pour créer un mouvement de curiosité dans ses visiteurs touristiques. Rien n'est à négliger pour valoriser notre admirable petite capitale alpine de Haute-Provence. Sans souhaiter le retour de l'Empire, profitons de ce que son histoire nous a donné ; il est bon d'apprendre à voyager intelligemment.

Emile ROUX-PARASSAC

CONSEIL GENERAL
DES BASSES-ALPES

La concession sur le Buêch

Vœu présenté par M. Galici, Conseiller général.

M. GALICI, rapporteur.

Messieurs,

Nous avons été avisés qu'une Société industrielle avait demandé la concession d'une chûte d'eau qui tendrait à prendre les eaux du Buêch à 1800 m. en aval de Serres, à les conduire à Rourebeau (Hautes-Alpes) par Upaix et à construire à Rourebeau un usine hydro-électrique.

Si une telle concession était accordée tous les canaux agricoles et industriels alimentés par l'eau du Buêch et situés entre Serres et Sisteron seraient taris car le débit du Buêch n'est pas très important et de tout temps nous avons assisté à des difficultés relatives à l'alimentation des dits canaux. J'entends bien que la Société pourrait fournir aux usines actionnées par certains de ces canaux la force nécessaire pour permettre leur marche. C'est je crois ce qu'elle a d'ores et déjà promis pour ne pas s'aliéner les industriels de cette région mais *il serait matériellement impossible de dédommager les agriculteurs qui seraient ruinés si on laissait accorder la dite concession.* Le Buêch en effet fertilise toute une région comprenant la partie aval de la commune de Serres, les plans de Laragne, de Ribiers et de Sisteron. Rien que pour les deux communes de Ribiers et de Sisteron il y a là près de 500 hectares de terres de premier choix qui constituent de véritables terrains maraîchers grâce à l'eau du « canal de Sisteron ». Il est incontestable que priver ces propriétaires de l'eau du Buêch consommerait leur ruine.

Les populations intéressées se sont émues. Une réunion des maires et des présidents des Syndicats des canaux a eu lieu à Laragne ; un Comité de vigilance a été nommé dont le président est notre collègue M. Abel, Conseiller général de Laragne. Il a pour but de de veiller à ce que l'Etat n'accorde pas la concession sollicitée. Je me suis mis moi-même immédiatement en rapport avec notre collègue Ernest Lafont qui représente au Conseil génneral des Hautes-Alpes le canton de Ribiers. Notre collègue a bien voulu m'écrire que nous aurions ces jours-ci une entrevue avec notre collègue Abel et que nous envisagerions alors les mesures propres à sauvegarder les droits de nos populations agricoles.

Mais d'ores et déjà pour donner plus de force à notre action nous demandons au Conseil général au nom de la 3me Commission de vouloir bien adopter le vœu suivant :

« *Le Conseil Général des B-A avisé qu'une demande de concession a été adressée à l'Etat tendant à capter les eaux du Buêch à 1800 m. en aval de Serres, considérant que cette concession si elle était accordée consommerait la ruine de très nombreux et modestes propriétaires dont les terrains sont fertilisés par les eaux du Buêch.*

Demande à M. le Ministre des Travaux Publics de vouloir bien rejeter la demande de concession dont s'agit. »

M. Gardiol prend alors la parole pour déclarer qu'en l'état ce vœu est trop catégorique et que le Conseil général ne peut pas demander au ministre de refuser la Concession, qu'il y a lieu seulement de faire des réserves concernant les droits des intéressés.

M. GALICI. — Je suis très étonné de voir notre collègue Gardiol soulever des objections contre un ordre du jour qui prend la défense de modestes agriculteurs à l'encontre d'une puissante société industrielle. Néanmois désireux de faire l'unanimité sur cette question je consens à modifier le vœu que je dépose, ainsi qu'il suit :

« Le Conseil Général.....

Demande à M. le Ministre des Travaux Publics que la concession sur le Buêch ne soit pas accordée sans que le Conseil général des B-A ait été appelé à donner son avis et sans que les droits des populations aient été scrupuleusement sauvegardés. »

Le vœu de M. Galici mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Ligue Départementale
des Chefs de Familles Nombreuses
Section de Sisteron

L'an 1931 et le 10 Mai, le Comité provisoire de la Section de Sisteron a réuni tous les chefs de Familles Nombreuses de l'Ancien Arrondissement, dans le local du Casino, mis gracieusement à la disposition par son propriétaire M. Barthelemy.

Cette réunion, était présidée par M. Bernard, Procureur de la République, Président de la Fédération des Sections Départementales de Familles Nombreuses. Autour du président avaient pris place au Bureau : le président et les membres du Comité provisoire de la Section de Sisteron MM. Arnaud vice-président, Gueit secrétaire-général, Jouve trésorier, MM. Robley, président de l'Union Alpes et Cévennes, et Faucher rédacteur en chef de la Grande Famille Française.

Cent soixante dix sept pères de familles étaient présents. En ouvrant la séance, le Président expose le but de la réunion et le fonctionnement des Sections de Familles Nombreuses. Il annonce que le Conseil Général des Basses-Alpes, après quelques démarches qu'il fit auprès du Président et de la Commission Départementale, avait proposé à l'Assemblée la création de primes à la Natalité, conformément aux dispositions du Décret de 1920 en faveur des Familles Nombreuses du Département. Ces primes ont été fixées comme suit :

250 francs à partir du 4e enfant ;

300 francs à partir du 5e et pour le 6e et au dessus 400 francs.

Puis après avoir souhaité la bienvenue au Président et à l'Administrateur de l'Union Alpes Cevennes, il passe la parole à M. Brouchon, président du Comité provisoire qui présente les excuses de M. le Sous-Préfet de Forcalquier et de M. le Maire de Sisteron qui ayant des engagements antérieurs n'ont pu être parmi nous, mais assurent la Section de tout leur bienveillant concours. Il informe également l'Assemblée qu'un groupe important de Saint-Auban a été dans l'impossibilité de venir assister à notre réunion au dernier moment.

En quelques paroles bien senties il expose avec détail le but poursuivi par les Ligues de Familles Nombreuses. Il expose comment après avoir fait connaître aux Maires des Communes de

© VILLE DE SISTERON

l'ancien Arrondissement de Sisteron la formation de la Section de Sisteron et le but qu'elle se proposait d'atteindre, regrettant que certaines communes aient envoyé leurs listes trop tard pour pouvoir lancer à temps les convocations, dit que néanmoins ces communes seraient informées du but et de la marche de cette Association.

M. Faucher secrétaire-général de la Fédération des Hautes Alpes prenant ensuite la parole expose la question impôts et Familles Nombreuses et démontra avec beaucoup d'à propos que la plupart des pères de familles ignoraient leurs droits et ne savaient même pas vérifier leurs feuilles d'impositions.

Le Président de l'Union Alpes et Cevennes, après avoir remercié MM. Bernard et Brouchon des paroles élogieuses qu'ils avaient voulu adresser tant à M. Faucher qu'à lui même, expose rapidement les différents avantages obtenus en faveur des Familles Nombreuses par l'union des huit Départements Fédérés et dit notamment que ces avantages ne seraient réellement sérieux que le jour où les Familles Nombreuses seront dotées d'un Office National de la Famille.

Tous ces discours furent chaleureusement applaudis.

Puis M. Brouchon mit aux voix les noms du nouveau Conseil ; ils furent adoptés à l'unanimité.

Après quelques conseils et avis donnés par le Président de la Fédération, la séance fut levée.

P. S. — Les Personnes n'ayant pu se faire inscrire et verser leur cotisation sont priées de s'adresser au plus tôt à M. Julien, chaussures, rue Saunerie.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici, Conseiller Général, se tiendra à la disposition des électeurs aujourd'hui 23 Mai 1931.

Société de pêche « *LA GAULE SISTERONNAISE* ». — Nous apprenons, avec satisfaction que la Gaule Sisteronnaise vient de procéder au déversement d'un lot très important d'alevins de truites dans le Jabron. L'immersion des alevins s'est opérée sous la direction de l'administration des Eaux et Forêts qui avait délegué, à cet effet, un de ses agents compétents en la matière, nous avons désigné ainsi M. Ailhaud. Les alevins déversés venant d'un établissement de pisciculture de l'Isère sont parvenus en état à destination. L'immersion s'est effectuée dans les meilleures conditions.

Souhaitons bonne réussite à ces vigoureux alevins. Dans quelques années notre Jabron sera un lieu de rendez-vous pour les pêcheurs de truites à la condition que le braconnage y soit sévèrement réprimé. Il est du devoir de tous les sociétaires et des pêcheurs en général malgré que la surveillance soit exercée par plusieurs gardes, de signaler aux dirigeants de la Société toute irrégularité dont ils seraient les témoins.

Distinction. — C'est avec le plus vif plaisir que nous relevons au Journal Officiel du 7 mai 1931, dans la promotion des médaillés militaires. au titre des réserves. le nom de notre sympathique et estimé camarade, Lieutier Marcel, membre du Conseil d'administration de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de Sisteron. Nous félicitons vivement notre camarade Lieutier de cette haute distinction qu'il a particulièrement méritée (14 ans de service, 5 campagnes, blessé et cité).

P. T. T. — L'administration des P. T. T. informe le public que les services postaux, télégraphiques et téléphoniques fonctionnent actuellement dans l'immeuble de l'ancienne gendarmerie, avenue de la gare.

Amicale des Mutilés et A. C. — M. Colomb, préposé au contentieux de l'Amicale, en réponse aux nombreuses demandes qui lui sont adressées par les membres adhérents à l'Association, fait connaître aux bénéficiaires de l'allocation du combattant, que quand tous les coupons du carnet ont été touchés, l'allocataire doit le faire renouveler. Il doit s'adresser pour cela à la sous-intendance militaire dont dépend son domicile. Il renvoie son livret après avoir rempli la page de ce livret relative aux formalités de renouvellement. Ce sera le cas très prochainement de tous allocataires approchant 55 ans et qui verront changer le livret No 4 pour un livret No 4 bis. Pour tous autres renseignements les concernant, les membres de l'Amicale n'ont qu'à écrire ou venir trouver en son bureau M. Colomb qui très obligeamment se tient à leur entière disposition.

Eaux et Egouts. — Après de petits ennuis de métier vite réparés la rue Droite et la rue Saunerie sont maintenant remises en état de service et à la disposition du matériel roulant et du public. Ces rues principales étaient le point le plus critique des adductions ; aujourd'hui elles sont rendues à la circulation, nous en sommes heureux car depuis un bon mois elles étaient par la force des choses interdites à tout trafic.

Dans l'ensemble les travaux d'adduction vont bon train ; tout fait prévoir qu'avant la fin de l'été la grosse majorité de la population jouira du confort moderne.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN**, *Garage Moderne, Sisteron.*

Objet trouvé. — Il a été trouvé une médaille en or portant inscription de naissance : 14 décembre 1891. On peut venir la réclamer au bureau du Sisteron-Journal où elle a été déposée.

AGRICULTEURS !

La main d'œuvre vous fait défaut, songez donc au gros avantage que vous procurerait un **tracteur FORDSON.** *Qu'il s'agisse d'un labour profond ou d'un simple déchaumage on obtient avec le* **tracteur FORDSON** *attelé à une charrue à un, deux ou trois socs, des sillons d'une régularité parfaite. Avec une charrue bisoc, à 25 centimètres de profondeur le* **tracteur FORDSON** *laboure aisément de 2 à 3 hectares en 10 heures de travail. Plus que jamais il convient d'examiner, sans parti pris, si l'abandon de certaines méthodes au profit de procédés plus rationnels ne peut aider l'agriculture à surmonter ces difficultés de main d'œuvre et a obtenir un résultat plus intéressant de son exploitation. Adressez-vous pour cela à l'agent officiel* **Francis JOURDAN.** GARAGE MODERNE. *avenue de la Gare,* SISTERON.

Fête de la Pentecôte, *Programme* — Samedi 23 Mai : Tenue de l'important marché de la Pentecôte ; a 21 h. 20 rue de Provence, Concert par *Les Touristes des Alpes*, avec le programme suivant : 1· Tarusate, P. R. ; 2· Les Dragons de Villars, Fant. ; 3· Lucienne, Polka ; 4· La Fille du Régiment, Fant.; 5· Salut à Bajé, P.R.

Dimanche 24 Mai : A 8 h. au Stand de la Citadelle : Ouverture du Concours de tir, prix un permis de chasse; à 14h. Avenue de la Gare: Fête Sportive sous le patronnage du Sisteron-Vélo. Course régionale cycliste, parcours d'environ 50 km 1· prix 250fr 2· prix 13o fr. 3· prix, 80 fr. 4· prix 40 fr. entrées 5 fr. ; à 14 h, 15, course pédestre de relais (par deux). 1· prix 80 fr. 2· pr. 40 fr. 3. pr 20 fr. ; à 15 h. course locale cycliste. parcours d'environ 25 km. 1· prix 100 fr. 2· prix 60 fr. 3· prix 30 fr. 4· prix, 15 fr. entrées 5 fr. ; à 15 h. 15 course pédestre. 100 m. 35 fr. de prix, 100 m. Juniors 30 fr. de prix ; course en sac, 30 fr. de prix ; de 15 h à 16 h. : arrivée des courses cyclistes ; à 17 h. cours Paul Arène, concert par les Touristes des Alpes, programme : 1. Neuville P. R. 2. Les Dragons de Villars, fant. 3· Frèle Esquif, valse. 4. La Fille du Régiment, fant. 5. Spearmint, P. R. à 21 h. 30 sur le pré de foire, brillants feux d'artifice ; à 22 h. 30, place de la mairie : grand Bal public.

Lundi 25 Mai, — A 14 heures : sur le terrain de la 2me maisonnette. grand tournoi de sixte avec concert musical, à 21 h. cours du collège. grande fête foraine, nombreuses attractions, à 22h. 30, rue Saunerie, grand bal populaire.

Mardi 26 Mai, Cours Melchior Donnet : Grand concours de boules sous le patronnage du Bouling-club Sisteronnais, 1· prix, 500 fr. 2· prix 250 fr. ; inscriptions à 9 h., lancement du but à 10 h. 15 droits d'entrées 15 fr par équipe de 3 joueurs. Concours de tir, prix, 50 fr. Concours de pointage, 50 fr. de prix.

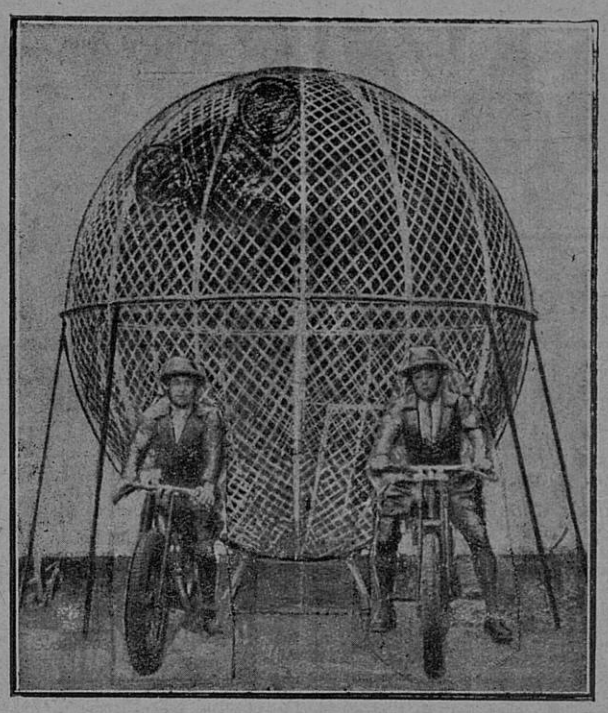

Avez-vous VU ?

sur le Cours du Collège, *aux barraques foraines* :

L'HOMME QUI ROULE AU PLAFOND

à 80 kilomètres à l'heure Moto ROVIN

dans une BOULE en FER de 4 m. 50 de diamètre

Il Faut le voir pour le croire

La plus forte attraction Sportive du monde !

Etat-Civil

du 8 au 15 Mai

NAISSANCE

André Arthur Reynaud, quartier de Castagne.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Antonin Aimé Martel, maçon à Sisteron et Michel Rose Marthe Augustine s. p. à Sisteron.

MISON

Lundi dernier nous avons eu l'agréable visite de M. Emile Galici Conseiller Général de Sisteron, accompagné de notre dévoué Maire M. Lieutier Baptistin et de M. Siméon Curnier le distingué Conseiller d'arrondissement. Nos élus sont venus se rendre compte sur place des divers travaux qui vont s'effectuer dans notre commune.

Ils se sont rendus tout d'abord à Mison Village. Là, M. l'Ingénieur Giraud qui les accompagnait leur a donné toutes les explications techniques sur le nouveau tracé du chemin N· 8 dont M. Galici a obtenu la réfection (chemin du Buech à Mison-Village). Grâce à ce nouveau chemin de vastes espaces très fertiles délaissés jusqu'à ce jour, parce que privés d'accès, vont pouvoir être cultivés pour le plus grand profit de tous.

Il se sont ensuite longuement arrêtés au chef lieu, les Armands où ils ont examiné la création d'une grande place publique attenante à la Mairie qui pourrait être, sous certaines conditions, utilisée comme terrain de jeux par les jeunes gens de notre localité. Le tournant dangereux situé au dessous de la Mairie a retenu également leur attention et son amélioration a été décidée ; elle aura lieu en même temps que la réfection des chemins numéros 8 et 9 c'est-à-dire au début d'octobre prochain.

Enfin ces Messieurs se sont rendus sur le chemin n· 9 dit du Buech à la Silve qui dessert les Baumes et les Menins. M. l'Ingénieur Giraud a indiqué sur le terrain les importantes améliorations que le projet voté par le Conseil Général va lui permettre de réaliser. A la Silve nos élus se sont longuement entretenus des besoins de l'agglomération et ont examiné plus spécialement divers travaux dont le besoin se faisait sentir. L'adjudication concernant les chemins numéros 8 et 9 va se donner incessement et les travaux commenceront dès les premiers jours d'octobre.

Nous sommes heureux d'adresser à nos trois représentants ainsi qu'à M. l'Ingénieur Giraud nos plus sincères remerciements pour le zèle et le dévouement qu'ils apportent à la défense des intérêts de notre commune.

Etude de Me Guillaume BuES, notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me BUES, notaire à Sisteron, le quinze Mai mil neuf-cent-trente-et-un, enregistré au bureau de cette ville, le dix-huit Mai suivant, folio 83, numéro 595, Monsieur Fernand-Marius **RAVEL**, limonadier, et Madame Anna-Henriette **COUDOURET**, son épouse, demeurant ensemble à **Sisteron**, ont VENDU à Monsieur Florentin-Camille Raphaël **MASSE**, agriculteur, domicilié et demeurant à **SALIGNAC** le fonds de commerce de Café, connu sous le nom de

BAR DU MIDI

situé à **Sisteron**, Place du Marché, leur appartenant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront valablement reçues à **Sisteron**, en l'étude de Me **Buès**, notaire, où domicile à été élu, dans les dix jours de la deuxième insertion du présent avis.

Buès, notaire

-- LE --

CREDIT LYONNAIS

fondé en 1863

Capital : 408 millions
Réserves : 800 millions.

1350 sièges en France et à l'étranger, informe sa clientèle qu'il vient d'installer un bureau à

SISTERON, 5, Rue Droite

qui sera ouvert le **MERCREDI** et **SAMEDI** de chaque semaine ainsi que tous les **jours de foire.**

Ce bureau où toutes opérations de Banque et de Bourse peuvent être traitées ainsi que le

Paiement de coupons sans frais,
Placements — Souscriptions
Achat et Vente de titres
Encaissement et escompte des effets de commerce

dépendra de

L'AGENCE DE DIGNE

21, boulevard Gassendi

© VILLE DE SISTERON

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

SIÈGE SOCIAL : **- LYON -**

CAPITAL.. .. .. .. **408 Millions**
RÉSERVES .. .. .. **800 Millions**

SIÈGE CENTRAL : **PARIS**

1400 SIÈGES

en **France, Algérie, Tunisie, Maroc, Angleterre, Belgique, Égypte, Espagne, Luxembourg, Suisse, Turquie**

L'Assemblée générale ordinaire du CRÉDIT LYONNAIS s'est réunie à Lyon, le 22 avril 1931, sous la présidence de M. le Baron Brincard.

Toutes les résolutions présentées par le Conseil ont été approuvées à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée, le Président a prononcé l'allocution suivante :

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Avant que nous nous séparions, je tiens à vous remercier d'être venus nombreux à cette réunion ; je voudrais également ajouter au Rapport que vous venez d'entendre quelques mots sur l'exercice écoulé et sur les perspectives de l'exercice en cours.

L'exercice écoulé a vu s'étendre à la France une crise mondiale très sévère. Parmi les manifestations de cette crise dans notre pays, nous vous avons indiqué les difficultés qu'ont connues un certain nombre de banques. Il n'est pas sans utilité de vous dire à ce sujet que l'on a exagéré, dans divers milieux, l'importance de ce côté de la crise. Il faut au contraire affirmer que l'ensemble de l'édifice bancaire français résiste remarquablement à la crise, attestant ainsi la solidité de nos banques et la valeur des principes sur lesquels elles sont fondées. On a énoncé un nombre très élevé de banques défaillantes, 150, 200... c'est tout à fait excessif. Cela tient à la confusion que l'on fait trop souvent, involontairement sans doute, par suite d'une définition trop vague du mot « banque », entre les banques véritables et des maisons qui n'ont rien de commun avec elles.

En réalité, le nombre des banques véritables ayant sérieusement souffert de la crise est beaucoup plus faible.

Les causes de leurs difficultés sont connues ; certaines étaient complètement sorties de leur champ d'action normal et avaient fait des opérations tout à fait inconsidérées. D'autres ne se sont pas écartées aussi gravement des règles élémentaires, mais elles ont trop immobilisé les dépôts qu'elles avaient reçus.

Il faut quoiqu'il en soit ramener les faits à leur juste proportion. L'immense majorité des banques françaises n'a pas souffert gravement de la crise. Et il ne s'agit pas seulement des grands établissements de crédit, il reste encore, et je m'en félicite, nombre de banques régionales, de banques locales qui, gérées avec prudence, ont surmonté et surmonteront les difficultés.

Une juste vision des faits évite une émotion excessive qui ne peut qu'aggraver la crise : elle montre également qu'il ne serait ni nécessaire ni opportun de recourir à des mesures de réglementation qui n'empêcheraient d'ailleurs pas les imprudences des banques mal gérées et gêneraient, au détriment de l'intérêt général, celles qui sont conduites sainement.

Ce n'est pas seulement le grossissement exagéré de la crise bancaire qui crée dans le public une émotion nuisible, ce sont aussi les bruits sans fondement dont font parfois l'objet les banques les plus solides.

C'est pourquoi je suis amené à vous dire un mot d'une allégation fausse souvent lancée contre les Banques et notamment contre votre Établissement : celle d'avoir investi des sommes considérables en Allemagne. C'est une allégation déjà ancienne à laquelle nous n'avons jamais cru utile de répondre parce que nous sommes bien certains qu'aucun de vous ne l'a jamais prise au sérieux ; cependant, aujourd'hui, quelques actionnaires m'ayant demandé de la réfuter, je leur donnerai satisfaction parce que, dans les périodes difficiles, il est utile, dans l'intérêt général, de détruire des idées fausses qui ne peuvent qu'accroître le malaise.

On a dit que nous avions placé en Allemagne les fonds de nos déposants, les fonds de l'épargne française, pour des milliards. J'ai lu quelque part le chiffre de 20 milliards.

Or notre bilan total est de 15 milliards ½.

Nous faisons effectivement avec un certain nombre de banques allemandes de premier ordre comme surface et comme honorabilité, comme avec les meilleures banques de tous les pays étrangers, les opérations courantes que doit faire toute grande banque pour les besoins de sa clientèle.

Le commerce de la France avec l'Allemagne atteint 4.154 millions pour les exportations de France en Allemagne, et 7.906 millions pour les importations d'Allemagne en France. Comment voulez-vous qu'un tel mouvement commercial ne comporte pas un mouvement bancaire ; peut-on imaginer que ces transactions se fassent sans payements de chèques, sans escomptes d'effets, sans crédits de diverses natures, sans ouvertures de comptes des banques françaises dans des banques allemandes et de comptes de banques allemandes, comme de banques de tous autres pays, dans les banques françaises.

En dehors de ces opérations de banque courante, nous n'avons participé qu'à une seule opération d'un caractère un peu spécial : il s'agissait de l'escompte d'annuités allemandes dont on a parlé assez récemment dans la presse française et au Parlement. Nous n'avons accepté d'intervenir qu'après avoir acquis la certitude que notre Gouvernement estimait l'opération souhaitable ; notre part a été la même que celle de nos grands confrères : 10 millions de francs. Et c'est tout.

Est-ce de titres allemands qu'on entend parler ? Si tel est le cas, je n'ai aucune difficulté à vous déclarer que l'actif de notre bilan n'a jamais contenu et ne contient, à l'heure actuelle, aucun titre allemand.

Vous voyez donc combien sont fantaisistes les rumeurs auxquelles je viens de faire allusion.

Dans un ordre d'idées assez voisin, certaines personnes ont prétendu que nous incitions la clientèle à placer ses fonds en titres étrangers — nous prêtant ainsi à des transferts de capitaux contraires à l'intérêt de la France. On a même prétendu que cette exportation de capitaux s'effectuait en quelque sorte hors de l'approbation gouvernementale. A ce sujet, permettez-nous de rappeler qu'aucun fonds étranger ne peut être placé en France sans l'approbation explicite de Monsieur le Ministre des Finances, après avis des Ministères intéressés, notamment du Ministère des Affaires Étrangères. Bien plus, vous avez pu constater qu'en présence des inconvénients que présente pour notre économie générale l'accumulation des réserves d'or, les plus hautes autorités de notre pays ont maintes fois incité les Banques à trouver des emplois à l'extérieur pour les capitaux français. D'ailleurs, ainsi que tout le monde le sait par les statistiques publiées, la proportion des émissions étrangères reste faible notamment à cause de nos taxes fiscales.

L'heure tardive m'amène à vous parler brièvement des perspectives de l'exercice en cours : votre actif est très sain, vos engagements normaux et bien divisés ne doivent pas donner de mécomptes, mais les profits de l'exploitation sont moindres, vu le manque d'emploi sûrs et productifs. Les taux d'intérêt sont bas, le bon papier est rare. Vous pouvez constater que nos encaisses sont considérables. Momentanément nos recettes doivent fléchir.

Pour compenser ce fléchissement, nous chercherons à comprimer nos dépenses et en particulier nos dépenses de premier établissement. Comme nous vous l'avons dit, nous avons, au cours de ces dernières années, créé un grand nombre de Sièges nouveaux, amélioré, rajeuni, agrandi les anciens. Nous en avons encore créé au début de cette année et nous atteignons aujourd'hui même le chiffre de 1.400 Sièges.

Désormais, nous pouvons d'autant mieux ralentir notre action en ce sens que nous sommes très avancés dans notre programme d'extension, que la densité de nos Sièges est presque partout suffisante et que la très grande majorité de nos installations sont satisfaisantes. D'autre part, il ne suffit pas de créer des Sièges, il faut les doter de personnel et notamment de bons cadres : c'est une tâche qui demande quelque temps.

Comme vous le voyez, nous pouvons parer, dans une mesure appréciable, à la diminution temporaire des profits : c'est pourquoi je crois pouvoir envisager avec confiance la fin du présent exercice et vous laisser espérer que les résultats en seront encore satisfaisants.

Le Rapport du Conseil que l'on pourra se procurer auprès de tous les Sièges de l'Établissement contient des indications intéressantes sur la situation économique et financière générale et sur le développement du CRÉDIT LYONNAIS.

Nous nous bornons à reproduire ci-dessous un extrait de cette dernière partie.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année encore nous avons procédé à de nombreuses créations de Sièges, exactement 143, effort qui reste du même ordre que celui des deux années précédentes.

Nous croyons intéressant de résumer la tâche considérable accomplie dans ce domaine, au cours des dernières années, pour tenir compte des circonstances économiques nouvelles qui se sont développées depuis la guerre. A la fin de 1913, votre Société disposait de 411 Sièges permanents ou intermittents, en 1920 de 436 ; à la clôture de l'exercice 1930, l'ensemble des Sièges s'élevait à 1.354. Installés en 1913 sur les principales places présentant une importance industrielle et commerciale, nous avons cherché depuis lors à être représentés également dans de multiples centres ruraux dont l'activité se manifeste surtout les jours de foires et de marchés. Nous avons pu ainsi nous rapprocher d'une nouvelle catégorie de clientèle, lui faciliter l'accès et la pratique des opérations bancaires et y trouver un courant d'affaires appréciables sans cependant grever notre exploitation de frais généraux excessifs. L'automobile, dont nous faisons un emploi toujours croissant, rend plus aisées les relations des bureaux intermittents et pied-à-terre avec les Sièges permanents dont ils dépendent ; elle nous permet d'être ménagers du temps de notre personnel et d'offrir à une clientèle dispersée les commodités réservées avant la guerre aux habitants des grands centres.

Nous pensons être ainsi arrivés à pénétrer dans la plupart des localités intéressantes ; notre effort se portera désormais plus spécialement sur l'agrandissement devenu indispensable de vos Sièges les plus anciens et sur l'amélioration de leurs installations.

A cet égard vos deux Sièges principaux de Lyon et de Paris requièrent tout particulièrement notre attention.

Nous vous rappellerons également le développement de nos moyens d'action pendant la même période. En 1913, le Crédit Lyonnais disposait, avec un capital et des réserves s'élevant ensemble à 420 millions, de 2.182 millions de dépôts et comptes créanciers. En 1920 ses ressources propres étaient passées à 461 millions et celles qui provenaient de sa clientèle à 4.465 millions. Le bilan qui vous est soumis aujourd'hui fait état de ressources propres s'élevant à 1.214 millions et de fonds confiés par les tiers dépassant 12 milliards et demi. Ces derniers chiffres montrent la part que nous prenons dans le mouvement des capitaux du pays et dans le financement de sa vie économique ; ils sont la meilleure justification des méthodes de travail qui nous ont été dictées par l'expérience et que nous nous soucions constamment de suivre, nous efforçant de les assouplir sans les affaiblir.

L'Inventaire, dont il nous reste à vous donner les résultats, a été établi selon notre coutume avec une très grande rigueur ; notamment les dépenses de premier établissement ainsi que toutes les créances pouvant offrir le moindre doute ont été intégralement amorties.

Après déduction de tous frais généraux, charges, provisions, amortissements et attributions statutaires, les bénéfices nets de l'exercice s'élèvent à....	Frs	84.853.201,48
Nous vous proposons de voter la distribution d'un dividende de Frs 100 par action A, et de Frs 33,33 par action B, représentant au total	Frs	80.533.280, »
Si vous adoptez cette proposition, il restera une somme de.....	Frs	4.319.921,48.
qui, ajoutée au solde des exercices antérieurs soit	Frs	5.924.200,98
formera un total de..... à reporter à nouveau.	Frs	10.244.122,46

RÉSUMÉ DU BILAN GÉNÉRAL DÉFINITIF AU 31 DÉCEMBRE 1930

ACTIF

Espèces en Caisse, chez les Trésoriers et dans les Banques..... Fr.	1.314.531.186 39
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale	8.585.502.515 79
Avances sur Garanties et Reports	414.389.623 58
Comptes courants.....	4.813.245.334 41
Portefeuille Titres (Actions, Bons, Obligations, Rentes).....	4.195.320 59
Comptes d'ordre et divers.	6.435.050 92
Immeubles.....	35.000.000 »
TOTAL .....Fr.	15.173.299.031 68

PASSIF

Dépôts et Bons à vue..Fr.	5.725.640.200 44
Comptes courants	6.957.608.476 19
Comptes exigibles après encaissement	251.277.451 21
Acceptations	386.272.505 52
Bons à échéance.....	525.313.406 87
Comptes d'ordre et divers.	28.409.588 99
Profits et Pertes « Bénéfices de l'Exercice ».....	84.853.201 48
Solde du Compte « Profits et Pertes des Exercices antérieurs ».....	5.924.200 98
Réserves diverses.....	800.000.000 »
Capital entièrement versé...	408.000.000 »
TOTAL.....Fr.	15.173.299.031 68

© VILLE DE SISTERON

BUES
Place de la Cathédrale
SISTERON

...jusqu'au
26 Mai

présente les
nouveaux modèles 1931
4 et 6 CYLINDRES

Tous sont dotés d'un moteur "monobloc" caractérisé par une "surpuissance" considérable, assurant des démarrages très rapides et permettant la montée des côtes sans ralentissement appréciable.

Ils comportent des carrosseries spacieuses, confortables, de nouveaux équipements et sont livrés à des prix qui, pour chaque type, sont les plus bas sur le marché.

CONDUITE INTÉRIEURE

PRIMAQUATRE	4 cyl. depuis . .	20.900 frs
10 CV KZ	4 cyl. - . .	26.000 frs
MONASIX	6 cyl. - . .	24.900 frs
VIVASIX	6 cyl. - . .	32.500 frs

Sur ses châssis Primaquatre et 10 CV KZ., Renault présente également des camionnettes 400 et 600 kilos de charge utile. Il construit, d'ailleurs, une gamme très complète de véhicules industriels comportant :

13 types de châssis de 400 kgs à 12 tonnes de charge utile. - 130 modèles de carrosseries de série.

Essais gratuits sur demande. Vente à Crédit.

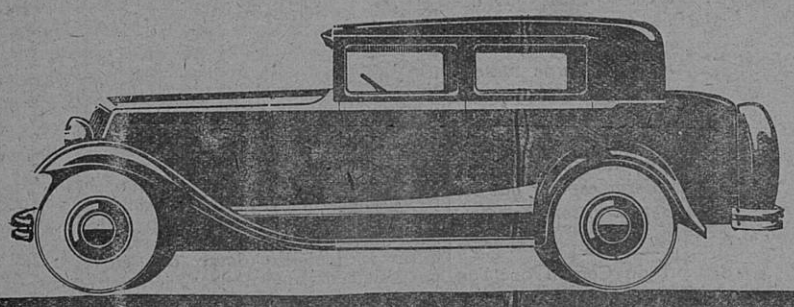

RENAULT

Chapellerie N. Clément
SISTERON
M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.
Clément N., *en face la pharmacie Bo*
Rue Droite — SISTERON
CHAUSSURES de TRAVAIL

Un "Brownie" peut vous faire gagner 300.000 fr.

Le possesseur du "Brownie" le plus simple a les mêmes chances de gagner un prix important au Concours National et International "Kodak" que le propriétaire d'un appareil de luxe.

"Brownie-Kodaks", depuis 60 fr.

Employez la Pellicule "Kodak" qui vous donnera les meilleurs résultats. Nos travaux photographiques sont d'une qualité qui vous fera gagner au Concours "Kodak".

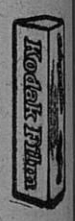

LIBRAIRIE MODERNE
Paul HEYRIES
3, Rue Droite, SISTERON

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste-Catherine). Veynes. Seyne-les-Alpes.

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - MAROQUINERIE
PARFUMERIE - ARTICLES DE VOYAGE ET DE FANTAISIE - JOUETS
PASCAL LIEUTIER, 25, rue Droite - Sisteron

IMPRIMÉS pour Commerce et Administrations
Affiches de tous formats
CARNETS DE POCHE
Articles Photographiques
CHANSONS ET MUSIQUE

CAHIERS
PAPIER DE PREMIER CHOIX
LIVRES
SCOLAIRES ET ROMANS
ARTICLES POUR LA PEINTURE et le DESSIN
ARTICLES DE PECHE

Papier Vers à Soie et Thermomètre

© VILLE DE SISTERON

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon : ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres soulage instantanément les plus violente accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 60 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Photographie d'Art

Maison REYBAUD

J. BAROUX, Successeur

Se tiendra à la disposition de sa clientèle le **DIMANCHE 31 MAI**, à l'occasion de la Première Communion. S'adresser Maison Clergue, 2e étage, Sisteron.

Royal-Provence

Le plus Grand des Grands Vins Méthode Champenoise

Le *ROYAL-PROVENCE* titre 12 degrés, il est le plus alcoolique des Grands vins véritable Méthode Champenoise.

Il est obtenu *exclusivement* avec des *raisins blancs* de la Société des Grands Vins de Provence.

La Société des Grands Vins de Provence possède le plus grand vignoble de *raisins blancs* de Cépages choisis, convenant le mieux à une Champagnisation de *tout premier choix*.

Le *ROYAL-PROVENCE* sollicite la comparaison avec les plus grandes marques connues, vendues à des prix plusieurs fois plus élevés.

Demandez ses diverses Cartes.

Comparez donc ; vous jugerez et vous serez fixé.

Vente en gros : chez nos Concessionnaires Régionaux.

Vente au détail : dans les principaux magasins de vins fins, liqueurs alimentation.

Agence Générale du Sud-Est :
Albert AUBERT, agent général, concessionnaire
à Pélissanne (B.-du-Rh.).

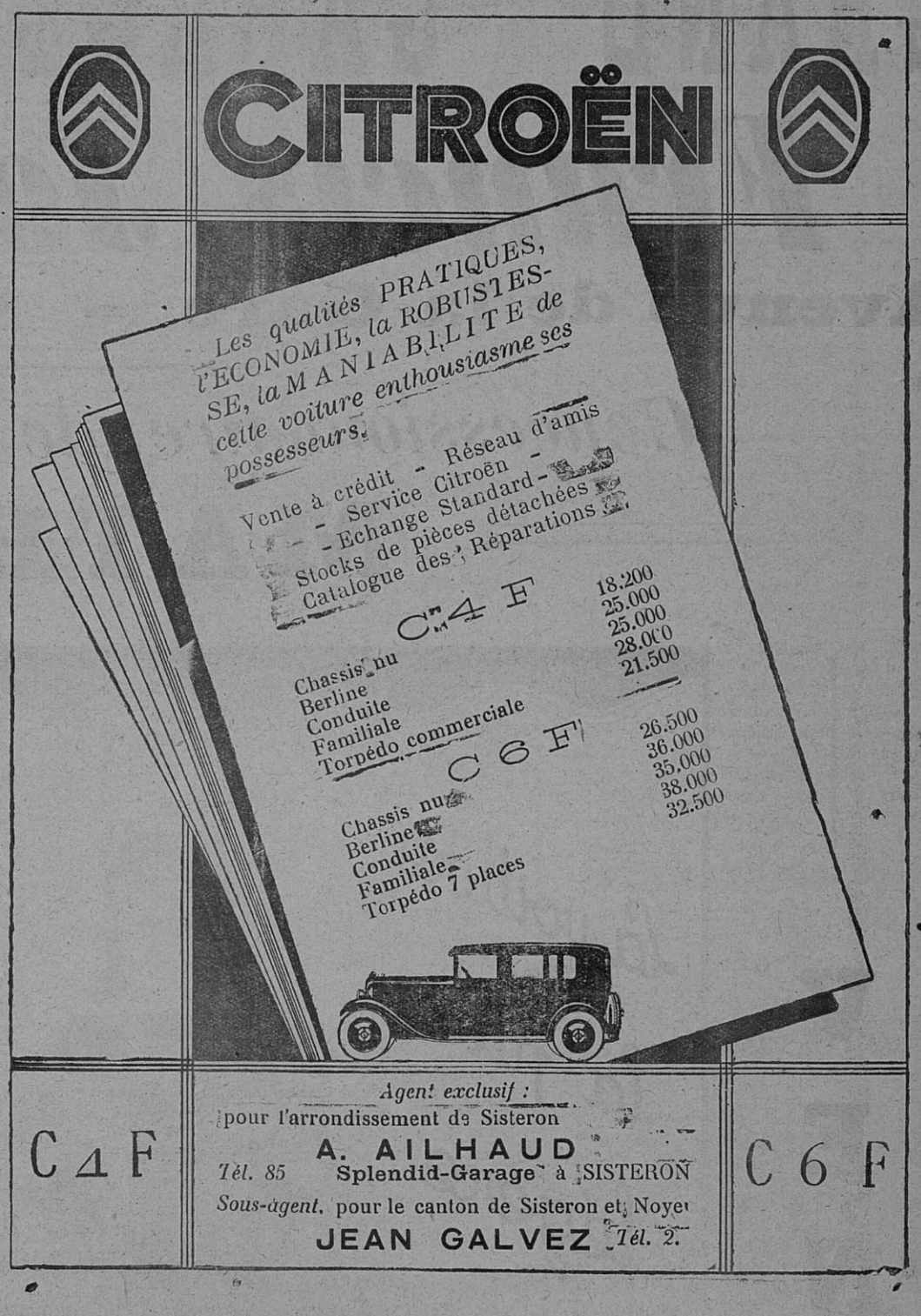

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 **Splendid-Garage** à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyers
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

Le papier Ver-à-soie est en vente à l'imprimerie-papeterie ***LIEUTIER***

AUTOMOBILES

Atelier de réparation Mécanique et Electrique

- Outillage des plus modernes -

ALESAGE de CYLINDRES MOTEURS

Livraison dans la même journée

Régénération des moteurs par procédés Micox

REPARATION de **Magnétos** / **Delcos** / **Dynamos** / **Accus**

EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE TOUS VEHICULES

Travaux pour particuliers et pour Garages

M. FIASTRE Route de Noyers SISTERON

TÉLÉPHONE 80.

ENFIN !!!

l'eau vous est donnée ?

Profitez de cet avantage, en vous adressant à :

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE

Téléph. 9.60 Télég. - Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Qui vous établiront

GRATUITEMENT

tout projet et devis, pour son

UTILISATION

Distribution d'Eau froide -:- d'Eau chaude
Sanitaires —o— W. - C.
Plomberie -:- Ecoulement
— CHAUFFAGE CENTRAL —

Appareils Sanitaires

disponibles en nos Entrepôts de Sisteron, pouvant satisfaire tous Travaux URGENTS.

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références.

Pour tous renseignements urgents
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de **SAINT-PIERRE D'ARGENÇON**
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle n. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

l'UNION

A prix égal, vous constaterez que
l'AIGLE VERT UNION
est un chocolat nettement
SUPÉRIEUR ..... DEMANDEZ-LE

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON